

**TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT SUR PLUSIEURS SPECIALITES D'ANESTHESIE**

A l'attention des Professionnels de Santé Médecins et Pharmaciens

Marly-Le-Roi, le 27 novembre 2017

Ref : DAP-17\_52

Madame, Monsieur, Chère Consoeur et Cher Confrère,

Notre laboratoire connaît actuellement des tensions d'approvisionnement avec les produits anesthésiques suivants:

Dénomination de la spécialité pharmaceutique	Substance Active	Conditionnement	CIP 13	Circuit de distribution
CARBOCAINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	mépivacaïne	5 Ampoules de 20 ml	34009 352 429 3 8	Hospitalier
CARBOCAINE 20 mg/ml, solution injectable en ampoule	mépivacaïne	5 Ampoules de 20 ml	34009 352 428 7 7	Hospitalier
NAROPEINE 2 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 559 917 7 9	Hospitalier
NAROPEINE 2 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml	34009 559 922 0 2	Hospitalier
NAROPEINE 5 mg/ml, solution injectable	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 565 498 2 5	Hospitalier
NAROPEINE 7,5 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml (sous barquette stérile)	34009 559 927 2 1	Hospitalier
NAROPEINE 7,5 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml (sous barquette stérile)	34009 559 932 6 1	Hospitalier
NAROPEINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 559 936 1 2	Hospitalier
NAROPEINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml	34009 559 940 9 1	Hospitalier

Dénomination de la spécialité pharmaceutique	Substance Active	Conditionnement	CIP 13	Circuit de distribution
XYLOCAINE 10 mg/ml ADRENALINE 0,005 mg/ml, solution injectable	Adrénaline / lidocaïne	1 flacon de 20 ml	34009 311 521 2 5	Ville
XYLOCAINE 20 mg/ml ADRENALINE 0,005 mg/ml, solution injectable	Adrénaline / lidocaïne	1 flacon de 20 ml	34009 311 524 1 5	Ville

Un contingentement strict a été mis en place pour ces spécialités.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec notre fournisseur AstraZeneca, afin de répondre au mieux à la demande et rétablir une distribution normale qui serait attendue :

- Le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 pour les gammes Carbocaine et Naropeine
- En juin 2018 pour la Gamme Xylocaine-Adrénaline

Nous vous précisons que ces données sont susceptibles d'évoluer.

#### **Déclaration des effets secondaires et erreur médicamenteuse**

La déclaration des effets indésirables après l'autorisation de mise sur le marché d'une spécialité est essentielle. Cela permet de poursuivre la surveillance du bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé sont tenus de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament au centre régional de pharmacovigilance dont il dépend ou sur le site de l'ANSM [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

Nous vous incitons également à signaler toute erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable, ou tout risque d'erreur, auprès du Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM. (erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr).

#### **Point de contact**

En cas de question ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

- Notre service **d'information médicale** par mail [aspenmedinfo@professionalinformation.co.uk](mailto:aspenmedinfo@professionalinformation.co.uk) au numéro vert gratuit 0 805 638 407.
  - Notre **service client Alloga** (commande, facturation, livraison) :
    - Tel : 04 72 70 02 90
    - Fax : 04 72 70 02 91
- Nous vous précisons que les reliquats de commandes contingentées ne sont pas conservés
- Notre **Service marché Aspen** pour toute question sur les contingentements
    - Tel : 01 39 17 70 08.

Nos Responsables Grands comptes sont également à votre disposition pour toute question relative à ces difficultés d'approvisionnement.

Nous regrettons le désagrément occasionné, et vous prions, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher confrère, d'agréer notre considération distinguée.



Mélissa Benmeziani  
Pharmacien Responsable Intérimaire